

Des traités de commerce qui sont des secrets de Polichinelle



La récente publication sur WikiLeaks de presque 17 documents concernant les négociations de l'Accord sur le Commerce des services (ACS), connu sous son acronyme anglais **TISA**, a remis sur la table le thème des négociations secrètes sur des pactes ou des traités internationaux, des négociations qui se tiennent à l'insu de l'opinion publique, même à l'insu des pays considérés comme pays développés.

Les données qui ont fuité jusqu'à maintenant indiquent que l'ACS concerne environ 50 pays et toucherait 62 % du commerce mondial dans le domaine des services, dont, la santé, l'éducation, la justice, le ravitaillement en eau, l'électricité et les communications, y compris les technologies numériques les plus modernes.

Dans son essence, cet accord prétend éliminer complètement la présence de l'État dans ces activités et les subordonner aux grandes entreprises transnationales, ce qui entrainerait la disparition du concept traditionnel de service publique et laisserait les utilisateurs à la merci des caprices du marché.

Ce qui attire le plus l'attention est qu'un sujet si important, dont dépend la qualité de la vie de centaines de millions de personnes, soit abordé à huit clos, une méthode caractéristique des réunions du Moyen Âge pendant lesquelles le destin des gens était décidé dans des salons obscurs.

Les questions concernant l'Accord sur le Commerce des services sont abordées en secret, tout comme les négociations sur le Traité Transatlantique de commerce et d'investissements entre les États-Unis et l'Union Européenne.

Washington est parvenu à ce que le bloc européen accepte la condition de tenir les réunions en secret, d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, pour éviter, sans aucun doute, les protestations des peuples à cause de la manière de passer au-dessus de concepts essentiels tels que la souveraineté et les droits nationaux.

Dans le chapitre qui fait référence à la solution des divergences sur cet accord, un principe dangereux est établi: en cas de conflit d'intérêts, les grandes entreprises privées peuvent poursuivre en justice les États qui refusent d'accepter leurs diktats, et qui fassent obstacle à leur expansion ou à leurs activités.

Par exemple, la compagnie étasunienne Monsanto pourrait conduire des pays européens, tels que la France et l'Allemagne à être déférés devant la cour, en raison de leur opposition au commerce de semences génétiquement modifiées ou à l'emploi de pesticides de cette marque qui nuisent à l'environnement et à la santé de l'être humain et des animaux.

Au cas où cela arriverait ce serait monnaie courante en Europe des cas comme celui de la entreprise pétrolière Chevron-Texaco, qui s'en prend à l'Équateur pour essayer d'échapper à sa responsabilité pour la destruction de milliers d'hectares en Amazonie et pour les dégâts causés aux populations locales, victimes de malformations à la naissance et des maladies comme le cancer.

Donc, ce n'est pas étonnant qu'aussi bien Washington que les grandes compagnies préfèrent que ces questions dont le rejet est généralisé, demeurent méconnues de l'opinion publique. Cependant, grâce précisément au développement de nouvelles technologies de l'information, à l'heure actuelle, ce sont des secrets de Polichinelle.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/59351-des-traites-de-commerce-qui-sont-des-secrets-de-polichinelle>



Radio Habana Cuba